

**GENEALOGIE ET
EXTRAIT DES TITRES DE
NOBLESSE du sieur
JEAN-JOSEPH
SAGNARD, ECUYER
SEIGNEUR DE
LAFRESSANGE.**

**GENEALOGIE ET EXTRAIT DES TITRES DE NOBLESSE du sieur
JEAN-JOSEPH SAGNARD, ECUYER SEIGNEUR DE LAFRESSANGE.**

FILIATION

Jean Sagnard Magdeleine de Sagnard	Produisant
---------------------------------------	------------

Gabriel Allier de Sagnard Marguerite de Navette	Père
--	------

Jean de Sagnard Claude Allier de Lafressange	Aïeuls
---	--------

Suite de la Généalogie d'autre part

César de Saignard Claude de Langon	Bisaïeul
---------------------------------------	----------

Pierre de Saignard Suzanne de Bonnisolle	Trisaïeul
---	-----------

Antoine de Saignard Yzabeaux de Saint-Laurent	4ème Aïeul
--	------------

Jean Saignard	5ème Aïeul
---------------	------------

PREMIER DEGRE
Jean de Saignard

Le 29 avril 1439

Provision de l'office d'écuyer, à l'écurie du Roi, accordé à Ecuyer Jean Saignard, en considération de ses serments, pour en jouir aux honneurs, prérogatives, privilèges, etc.

DEUXIEME DEGRE
Antoine de Saignard
Yzabeaux de Saint-Laurent

24 janvier 1533

Expédition en papier, passé devant Guillaume Bouffard, Notaire Royal, du lieu de Glavenas, Diocèse au Puy, a délivré sur la minute trouvé en bon état dans un registre, par de la Raze, Commissaire subdélégué, de Cazenove, du testament de Noble Antoine de Saignard, Seigneur de Sagnemorte par lequel il institue pour ses héritiers ; Particulier Noble Jeanne de Saignard sa fille légitime et naturelle, et de feu Demoiselle Yzabeaux de Saint-Laurent Noble François de Saignard, prêtre son fils légitime et naturel, et institue son héritier universel et général, Noble Pierre de Saignard, son fils légitime et naturel, et au cas, que ledit Noble Pierre de Saignard, décéda sans héritier légitime ou sans faire testament, tout son bien revienne au plus près du grain dudit testateur, tenant le nom et arme de Saignard.

TROISIEME DEGRE
Pierre de Saignard
Suzanne Bonnissolle

Expédition en papier passée devant Guillaume Gouzin, Notaire Royal, du diocèse du Puy sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes et délivrée sur la minute, trouvée dans un registre en bon état, et à l'instant rendu par de Maraze, Commissaire Subdélégué, et de Cazenove, du contrat de mariage, d'entre Pierre de Saignard, Ecuyer, coseigneur de Mortesagne, paroisse de Glavenas, diocèse du Puy, Sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes, fils de feu Noble Antoine de Saignard et de Demoiselle Yzabeaux de Saint-Laurent, ses père et mère d'une part et Demoiselle Suzanne Bonnissolle d'autre part.

14 juin 1573

Grosse en parchemin, passée devant Antoine Joucerand, Notaire Royal d'Yssingaux, d'un contrat de vente, faite par André Fayolle, au profit de Noble Pierre Sagnard, Seigneur de Mortesagne, sénéchaussée du Puy, de terre et héritage y mentionnée.

29 octobre 1578

Grosse en papier, passée devant Royron, Notaire Royal, du lieu Glavenas, Sénéchaussée du Puy, d'un contrat de vente, faite par Jean Rivet, au profit de Noble Pierre de Saignard, de Glavenas et Seigneur de Mortesagne, de terre y contenue

3 février 1584

Grosse en papier, passée devant Antoine Parat, Notaire Royal du Puy, d'une donation entre vifs, faite par Noble Pierre Saignard, Coseigneur de Mortesagne, au profit de Demoiselle Suzanne Bonnissolle sa femme, par laquelle il lui donne tous et chacun ses biens, noms, droits et actions, présent et avenir, en ce qu'ils consistent sous les charges y contenue.

17 février 1584

Grosse en papier passée devant Antoine Parat, Notaire Royal du Puy d'une transaction faite entre Nicolas Bonyol, Marchand de la ville du

Puy d'une part et Noble Pierre Sagnard, Coseigneur de Mortesagne, pour les causes y contenues.
20 Août 1584

Grosse en parchemin, passée devant Barthélémy Richiout, Notaire Royal, du lieu d'Araule d'un arrêt et dénombrement rendu par Noble Pierre Sagnard, Coseigneur et habitant de Mortesagne, a honorable homme, Monseigneur Maître André du Jeune, Seigneur de Montgiraud, coseigneur de Bonas, Lieutenant en la Sénéchaussée du Puy, de plusieurs terres et héritages, relevant de leur seigneurie de Montgiraud.

QUATRIEME DEGRE
César de Saignard
Claude de Langon

20 octobre 1579

Grosse en parchemin, passée devant Gilibert de Burino, dit de Torney, Notaire Royal de Gluyras en Vivarais, d'un contrat de mariage d'entre Noble Jean Veyrier, Ecuyer Seigneur de Planhol , fils de Hilaire Veyrier, Ecuyer, et de feu Anne de Planhol, du diocèse et Sénéchaussée du Puy, d'une part et Demoiselle Suzanne de Saignard, fille de Noble Pierre de Saignard, et Veuve Suzanne Bonnissolle, Coseigneur de Mortesagne de Glavenas diocèse du Puy, ses père et mère et de leur consentement d'autre part¹.

14 Mai 1589

Grosse en parchemin, passée devant François Dorou, Notaire Royal à Chaldand paroisse de Rosière, du contrat de mariage, d'entre Noble César de Saignard, fils de feu noble Pierre Coseigneur de Mortesagne et assisté de Demoiselle Suzanne de Bonnissolle, sa mère et de Noble Guillaume de Saignard, Hilaire Jean Veyrier son oncle et beau frère d'une part. Et Demoiselle Claude de Langon, fille légitime de feu Claude Paul de Langon Seigneur de Maumeyre et autres lieux, et de Demoiselle Claude de Bonnier, ses père et mère, d'autre ; par lequel contrat pour satisfaire au testament dudit feu Noble Pierre de Saignard son mari, elle aurait institué pour son héritier universel, César de Saignard leur fils, aux charges et conditions y portées.

8 Juillet 1589

Ensuite est insinuation avant contrat faite en la Cour Royale de...

4 Avril 1590

Commission de Capitaine

¹ Erreur de copiste qui a pris l'abréviation de dame pour veuve Suzanne n'était point veuve en 1579 puisque son mari vivait encore en 1584.

Commandant d'une compagnie de deux cents hommes de pied, accordée à César de Saignard, en considération de sa fidélité et affection au service du Roi.

4 Juillet 1594

Rolle de la montre et revue faite en la ville d'Yssingeaux de deux hommes de guerre, Arquebusiers à pied français pour le service du Roi, commandé par César Saignard.

23 Juin 1613

Grosse en papier, passée devant Louis Vériat, Notaire Royal, du lieu de Grazac, diocèse du Puy du contrat de mariage, d'entre Noble Pierre de Saignard, fils naturel et légitime de feu Noble Pierre de Saignard et de feu Demoiselle Suzanne Bonnisolle au lieu et paroisse de Glavenas, diocèse du Puy, ses père et mère, et assisté de Noble César de Saignard son frère d'une part et Demoiselle Marguerite Chapat et Dallard fille naturelle et légitime de feu Noble Guillaume Chapat et de Demoiselle Antoinette Brune au lieu et paroisse de Grazac, diocèse du Puy ses père et mère d'autre part.

Mai 1622

Sentence arbitrale rendue contre Noble César de Saignard, tant en son nom que comme mari de Demoiselle Claude de Langon, et prenant le fait et cause de Demoiselle Guionne de Langon et Demoiselle Antoinette Chapeuil, veuve et héritière qui bénéficie d'inventaire de Noble Louis Langon, Seigneur de Maumeyre d'autre part, à l'effet de terminer les différends des parties pour raison de biens, de Feu Noble Paul de Langon, Seigneur de Maumeyre, de Demoiselle Claude Bleynier, Dame de Queyrière et de Noble Tanequin de Crouzet.

4 Mars 1628

Grosse en papier, d'un bail passé devant Demeure Notaire Royal à Maumeyre, au pays de Velay, par Noble César de Saignard et Demoiselle Claude de Langon, Seigneur dudit Maumeyre Saignard, Coseigneurs de Mortesagne, habitants audit Maumeyre, dans la Baronnie de Vaucance au pays de Velay au profit d'Antoine et Jacques Rivière, père et fils des terres et héritages y mentionnée devant le domaine Noble desdits Seigneur de Maumeyre, a eux appartenant.

16 Avril 1628

Grosse en papier, passée devant Jean Desfrois, Notaire Royal et procureur en la juridiction de la ville d'Yssingeaux, d'une obligation faite pour les Consuls et habitants de la ville d'Yssingeaux au profit de Noble César de Sagnard, Coseigneur de Glavenas, Queyrière et autres places au sujet de quatre fauconneaux appartenant audit Seigneur de Saignard pour lui prêté à ladite ville, pour le service du Roi, contre les rebelles de sa Majesté.

6 juin 1641

Grosse en papier, passée devant Chaillot, Notaire Royal, du testament de Noble César de Saignard Ecuyer, Seigneur dudit lieu de Saignard, Maumeyre, Glavenas, et autres places, habitants au lieu de Maumeyre, paroisse de ville et Baronnie de Vaucance, par lequel testament, il lègue par droit d'institution héréditaire particulière et par donation à Demoiselle Claude de Langon sa femme, cent livres de pension annuelle, sa vie durant. Lègue par le même droit que dessus à Noble Jean de Saignard, Seigneur Despreaux son fils naturel et légitime et à Noble Jean Baptiste de Saignard, Seigneur de Glavenas et de Canson son autre fils naturel et légitime, les sommes y contenues, et institue son héritier universel, et Noble Antoine de Saignard, Seigneur de Maumeyre, son fils aîné, naturel et légitime.

CINQUIEME DEGRE
Jean de Saignard
Claude Allier de Lafressange

25 octobre 1627

Grosse en papier, passée devant André Charrel, Notaire Royal, du contrat de mariage, d'entre Noble Jean de Saignard, fils naturel et légitime de Noble César de Saignard, Seigneur du lieu et autres places, habitant du lieu de Maumeyre, paroisse de ville, diocèse de Vienne, et de Demoiselle Claude de Langon ses père et mère et de leur consentement d'une part. Et Demoiselle Allier, Seigneur de la Fressange, fille naturelle et légitime de Noble Jean Allier, Seigneur de la Fressange, habitant dudit lieu, paroisse de Saint-Didier, diocèse du Puy, et de Demoiselle Yzabeaux de Breyneux ses père et mère d'autre part. Le contrat de mariage fait en présence de Nobles Antoine de Saignard, Pierre et Jean de Saignard, Seigneur de Mortesagne et de Maumeyre frères dudit futur.

5 Février 1628

Ensuite et insinuation faite en la Cour Royale de Velay, siège de Montfalcon².

4 janvier 1606 Frère de Jean

Grosse en papier, passée devant Jean Périer, Notaire Royal de Vaubron du contrat de mariage de Noble Jean Baptiste de Saignard, Seigneur de Glavenas, du lieu de Maumeyre, paroisse de ville, Baronnie de Vaubron, Bailliage de Velay, Sénéchaussée du Puy, Diocèse de Vienne, fils naturel et légitime de Noble César de Saignard, Seigneur de Maumeyre et autres places, et de Demoiselle Claude de Langon, ses père et mère et assisté de Noble Antoine de Saignard, Seigneur de Maumeyre frère dudit Jean, d'une part et Demoiselle Marguerite de la Rivoire de Lanson, du lieu de Girard de Lanson, paroisse et Baronnie dudit Vaubron. Bailliage et Sénéchaussée et Diocèse du Puy, fille naturelle et légitime de feu Noble Jean Baptiste de la Rivoire, et de Demoiselle Suzanne de Brossollier, ses père et mère d'autre part.

1 septembre 1607 frère de Jean

² Montfalcon

Requête présentée à Monsieur Miron, intendant en Languedoc, Commissaire de Député, par Noble Antoine de Saignard, Seigneur de Marminhac, Maumeyre et Mortesagne, contenant que quoique Noble Jean de Saignard, Ecuyer, son trisaïeul, Ecuyer de l'écurie du Roi, et que ses successeurs jusqu'au suppliant ayant toujours vécu noblement et ne puissent être tenus des droits de franc fiefs, pour les biens nobles pour eux et attendu ladite qualité de noble, le déclare exempt du droit de franc fief pour les fiefs et terres nobles, par eux possédés. Au bas de laquelle elle soit communiquée au procureur du Roi, de la Commission et au traitant.

4 octobre 1637

Ensuite est la réponse du traitant de ses droits de franc fiefs, partant que les actes et production faites devant le Commissaire et délégué soient reçues et être ordonné ce qu'il approuva.

6 décembre 1637

Au bas sont les conclusions du procureur du Roi, de la commission n'empêche la décharge requise.

12 décembre 1637

Ordonnance de Monsieur Miron, Intendant en Languedoc, Commissaire a ce Député, rendue entre le traitant des francs-fiefs, et Noble Antoine de Saignard, Seigneur de Marmignac, Maumeyre et Mortesagne, le décharge de l'assignation, à lui donner pour paiement desdits droits de franc fief.

20 janvier 1641

Emploi du testament de Noble César de Saignard, Ecuyer Seigneur au lieu, employé sur le quatrième degré.

18 décembre 1652

Expédition en papier passée par Rechatin, Notaire Royal, d'un contrat de vente faite par Claude Merle du lieu Joux Colombets vers Glavenas au profit de Noble Antoine de Saignard, Seigneur le Baron de Queyrière, Marmignac et autres places des terres et héritages y mentionnées.

13 janvier 1661

Arrêt de la Chambre Souveraine établie pour les francs fiefs nouveaux acquis et amortissements en la généralité de Montpellier, rendu entre Noble Antoine de Saignard, Seigneur de Marminhac, Baron de Queyrière, Maumeyre et autres places et Noble Pierre de Saignard, Ecuyer, Seigneur de Choumouroux, Montmea et Chazaux d'une part et le traitant des francs-fiefs d'autre part, par lequel ladite chambre déclare lesdits Pierre et Antoine de Saignard du paiement des taxes sur eux faite pour le droit de franc-fief.

15 Juillet 1661

Grosse en papier, passée devant Porte , Notaire Royal du diocèse du Puy, entre Monseigneur Illustrissime et Révérendissime Henry de Men.....du Tour, Evêque du Puy Comte du Velay, Abbé de Saint-Denis, de Rhanne et commissaire du Roi, et tous ses conseils d'une part.

Et Messire Antoine de Saignard, Seigneur et Baron de Queyrière, Marmignac, Glavenas et Maumeyre d'autre part : par laquelle transaction Antoine de Saignard, reconnaît tenir des Seigneurs Evêque et ses successeurs en foi et hommage, les terres, seigneuries et baronnie de Queyrière et qu'il promet de renouveler toutes les fois qu'il en sera requis conformément aux titres des dits évêché et Comté.

4 septembre 1664 fils d'Antoine

Certificat du Seigneur de Marsac Capitaine Lieutenant de la deuxième compagnie des mousquetaires du Roi, par lequel appartient, que le Seigneur de Queyrière, a bien fidèlement servi l'espace de deux années dans ladite compagnie.

30 septembre 1665

Brevet de la charge d'enseigne au Régiment de Navarre, accord au sieur de Queyrière.

30 septembre 1665

Ordre du Roi, au Seigneur Duverger commissaire des Guerres, à l'effet d'employer le Sieur de Queyrière en qualité d'Enseigne au Régiment de Navarre, dans les rolles de montres et revues.

4 septembre 1666

Brevet de Lieutenant au Régiment de Navarre, accorde au Baron de Queyrière.

4 septembre 1666

Autre brevet de Lieutenant en la seconde compagnie de Régiment de Navarre accordé au Sieur de Queyrière.

4 septembre 1668

Ordre du Roi, au Sieur Duverger, Commissaire des guerres, à l'effet d'employer le Sieur de Queyrière, en qualité de Lieutenant en la seconde Compagnie au Régiment de Navarre dans les rolles de montre et revues.

20 décembre 1668

Inventaire des titres de Noblesse produit devant M. Bazin, Intendant de Languedoc par Antoine de Saignard, Ecuyer, Seigneur de Marmignac, Maumeyre, Glavenas et autres places à François de Saignard, Seigneur et Baron de Queyrière, Lieutenant de la Lieutenance Colonelle au Régiment de Navarre, père et fils, habitants du lieu de M...

20 décembre 1668

Ordonnance de M. Bazin, Intendant en Languedoc, rendus entre le préposé de la recherche des usurpateurs du titre de Noble d'une part. Et Noble Antoine de Saignard, Ecuyer, Seigneur de Marmignac, Maumeyre, Glavenas et autres places, François de Saignard, Seigneur et Baron de Queyrière son fils, Lieutenant de la Compagnie Colonelle au Régiment de Navarre assigné en reprise d'intense au lieu de feu Pierre de Saignard, fils dudit Antoine et pour feu César de Saignard son père et encore Noble Jean et Gabriel Allier de Saignard, Seigneur Despreaux et Lafressange père et fils, Jean Baptiste de Saignard, Seigneur de Glavenas, Noble César de Saignard, Seigneur Duvernet et Christophe de Saignard, frères assignés d'autre part, ordonnance que lesdits Saignard et leur postérité nés et à naître en légitime mariage jouiront

des privilèges immunités et exemptions des rolles de la Province de Languedoc, et qu'il en sera fait mention dans le Catalogue.

1 janvier 1667

Grosse en papier passée devant Gonin, Notaire Royal en la Sénéchaussée du Puy, du contrat de mariage, d'entre Messires François de Saignard, Baron de Queyrière, Lieutenant de la Compagnie Colonelle de Régiment de Navarre, fils de Messire Antoine de Saignard, et Baron de Queyrière, Glavenas, Marmignac, Maumeyre et autres places, et de Dame Claire Desbot ses père et mère, et de leur consentement d'une part et Demoiselle Hélène de la Rivoire, fille de feu Messire Christophe de la Rivoire, Seigneur et Baron de Chavenat, Baume La Rivoire et autres places et de Magdeleine de Boulieu, ses père et mère d'autre part.

1 octobre 1667

Passeport de Monsieur le Vicomte de Turenne, accordé au Sieur Queyrière, Lieutenant au Régime de Navarre pour aller voguer à ses affaires.

12 décembre 1691

Brevet de sous-lieutenant au Régiment d'Infanterie de d'Enghien accordé au Sieur de Queyrière.

27 Juillet 1695

Expédition passée devant Rozet, Notaire Garde-note à Toulouse au Testament de Messire François de Saignard, Chevalier, Seigneur et Baron de Queyrière, Glavenas, Maumeyre et autres places, ... en son château de Maumeyre en Velay, diocèse de Vienne par lequel il lègue a Noble Antoine de Saignard, son fils aîné et de dame Hélène de la Rivoire son épouse les sommes y contenus. Comme aussi donne et lègue à Noble Joseph de Saignard son fils, Lieutenant au Régiment d'infanterie de Monseigneur le Dauphin à François et Christophe de Saignard et à Demoiselle Magdeleine Marguerite et Thérèse de Saignard, aussi ses enfants et de Dame de la Rivoire les sommes et contenues et institue pour son héritière fiduciaire la Dame Hélène de la Rivoire son épouse.

5, 6 et 7 septembre 1667

Testament ou codicille de Jean Joseph de Saignard Ecuyer, Seigneur des Préaux, habitants au lieu de La Fressange Paroisse de Saint-Didier en Velay, par lequel il lègue par droit d'institut héréditaire a Claudine de Saignard sa fille, naturelle et légitime et de feu Claudine Allier, les sommes y contenues. Lègue à Gabriel de Saignard son fils aîné autre et par dessus les donations avantageuses qui lui ont été faites par son contrat de mariage avec Demoiselle Marguerite de Navette, les sommes y contenues. Lègue à Antoine Jacques et Pierre de Saignard ses autres enfants, le droit et pourra légitimement tenu appartenant sur ses biens présents et avenir que sur ceux de ladite feu Claudine Allier leur mère, et institue son héritier unique Jacques de Saignard : et vu que cas, qu'il vienne à décéder sans enfants Jean de Saignard son petit fils et fils de Gabriel, lui succède en tous ses biens.

6 septembre 1677

Ensuite est l'acte de dépôt dudit testament remis à Tremolet, Notaire Royal de Quintenas, par Noble Jean de Saignard, Ecuyer, Seigneur Despreaux, l'expédition dudit testament délivrée par Pierre Laurenson, Notaire Royal de Saint-Didier, dépositaire des minutes dudit Tremolet, dûment légalisée.

1 Août 1678

Transaction passée entre Jean de Saignard, Ecuyer, Seigneur Despreaux d'une part. Antoine de Saignard, Ecuyer, Seigneur de la Rivoire, et Gabriel Allier de Saignard, Seigneur de la Fressange ses enfants d'autre part à l'effet de terminer les différends au sujet de donations faites par ledit Seigneur Despreaux père, tant de ses biens que de ceux de défunte Demoiselle Claudine Allier leur mère. L'expédition ladite transaction, collationnée par Laurenson Notaire Royal de Saint-Didier représentée par Maître Christophe Faure héritier et dépositaire des minutes de Feu Jacques Faure et à l'instant retiré et signé.

4 Juin 1715 fils d'Antoine

Commission de Lieutenant Colonel du Régiment de Milice Bourgeoise de la Tourette accordée par Messire le Duc de Roquelaure, commandant en chef dans la Province de Languedoc au Sieur Baron de Queyrière.

SIXIEME DEGRE
Gabriel Allier de Saignard
Marguerite de Navarre

5 Octobre 1666

Grosse en papier passée devant Guérin, Notaire Royal, en la Cour Royale de Velay, siège de Montfalcon du contrat de mariage d'entre Gabriel Allier de Saignard, Ecuyer, Seigneur de la Fressange, fils naturel et légitime de Jean de Saignard, Ecuyer et de Demoiselle Claude Allier de la Fressange, Seigneur du lieu le Peyron Seigneurs Despreaux, B... de Saint-Pal, La Rivoire, La Faye et autres lieux, habitants de la Fressange, paroisse de Saint-Didier, diocèse du Puy en Velay et de leur consentement d'une part. Et Demoiselle Marguerite de Navette, fille naturelle et légitime de feu Jean de Navette, Ecuyer, Seigneur de Pirol et de Demoiselle Marie de Mernan, habitants de Montbrison en Forest d'autre part, par lequel contrat ledit Seigneur de la Fressange père, nomme ledit Seigneur son fils et futur époux héritier pour la moitié de tous ses biens du Seigneur de la Fressange son aïeul maternelle.

8 octobre 1666

La suite et ratification d'un contrat de mariage faite par Demoiselle Claude Allier Lafessange, Epouse de Noble Jean de Saignard, Ecuyer, Seigneur Despreaux autres lieux.

10 décembre 1668

Emploi de l'inventaire de lesdits produits devant Maître Bazin, Intendant en Languedoc, employé sur le cinquième degré.

20 décembre 1668

Ordonnance de maintenance rendu pour Maître Bazin, Intendant en Languedoc, employé sur le cinquième degré.

5 décembre 1677

Emploi du testament de Jean de Saignard, employé sur le 5ème degré

1 août 1678

Emploi d'une transaction, produit sur le cinquième degré.

10 juin 1686

Grosse en papier d'une transaction passée devant Laurenson, Notaire Royal, entre Gabriel Allier de Saignard, Ecuyer, Seigneur de la Fressange, habitant en la ville de Saint-Didier d'une part. Et Noble Benoit Cozon d'autre part pour les causes y contenues.

6 Avril 1694

Grosse en papier passée devant Gidrol, Notaire Royal à Saint-Didier dûment légalisé d'une donation faite par Gabriel Allier de Saignard, Ecuyer, Seigneur de la Fressange, habitant dans son château de la Fressange paroisse de Saint-Didier, lequel pour donner des marques de l'amitié et considération particulière qu'il a pour Jean Allier de Saignard, Ecuyer, son fils aîné, servant dans les gendarmes de la maison du Roi, a volontairement donner, cédé et remis tous et chacun ses biens et meubles et immeubles et aux conditions y portées à chacun.

26 Août 1699

Grosse en papier, passée de Gidrol, Notaire Royal à Saint-Didier d'une ratification faite pour Gabriel Allier de Saignard, Ecuyer, Seigneur Lafressange, habitant la ville de Saint-Didier, de la donation par lui faite le 20 Avril 1694 au profit de Jean Allier de Saignard, Ecuyer, son fils aîné dans laquelle ratification le Seigneur de la Fressange père, lui fait don d'une somme de 500 livres.

11 Mai 1702

Ensuite est l'aide d'insinuation faite en la Cour du Sénéchal du Puy.

SEPTIEME DEGRE
Jean de Saignard
Magdeleine de Saignard

6 avril 1694

Emploi d'une donation faite par Gabriel Allier de Saignard, écuyer, Seigneur de la Fressange produit sur le 6ème degré.

1 mai 1694

Certificat de Monsieur Le Prince de Soubise, Capitaine Lieutenant des Gendarmes de la garde des ordres du Roi, par lequel appartient, que le Seigneur de la Fressange est un des gendarmes de ladite compagnie et y sert actuellement.

27 juin 1695

Emploi du testament de feu François de Saignard, Chevalier, Seigneur et Baron de Queyrière et produit sur le cinquième degré.

26 Août 1699

Emplois de la ratification faite par Gabriel Allier de Saignard, Ecuyer, Seigneur de la Fressange, d'une donation du 20 Avril 1694, employée sur le 6ème degré.

27 Avril 1707

Grosse en papier passée devant Teyssier Notaire Royal du contrat de mariage d'entre Messire Jean de Saignard, Seigneur de la Fressange, fils de feu Messire Gabriel de Saignard, Seigneur dudit La Fressange et de Dame Marguerite de Navette dudit lieu paroisse de Saint-Didier, diocèse du Puy, le père et la mère d'une part : et Demoiselle Magdeleine de Saignard, fille de Messire François de Saignard, Chevalier, Seigneur et Baron de Queyrière, Glavenas, Brezonoux, Maumeyre et autres places : et de Dame Hélène de la Rivoire Chadnat, habitant au Château de Maumeyre, paroisse de ville de Vaucance, diocèse de Vienne ses père et mère d'autre part.

27 Juillet 1728

Arrêt du Commissaire et Commission sur icelui rendu sur la requête de Jean Joseph de Saignard, Ecuyer, Seigneur de la Fressange, ordonne que par les Juges qui ont apposé les scellés sur les effets délaissés par le Seigneur Baron de Queyrière fils, il sera procédé à la levée de ceux apposés sur les titres et papiers dépendants de sa succession en présence de sa veuve, des frères et Dame de Chadrac et autres parties intéressées et que séparation sera faite des titres concernant la famille des Saignard et autres actes qui peuvent servir à prouver la noblesse et filiation de cette famille, à l'effet d'être remis au Seigneur de la Fressange.

23 Août 1728

Autre est la signification dudit arrêt, faite à Maître Chalayer avocat en conseils.

11 septembre 1728

Requête présentée au Sénéchal du Puy, par Jean Joseph de Saignard, Ecuyer, Seigneur de la Fressange, à l'effet de faire assigner la Dame de Queyrière et les frères et Dame de Chadrac pour satisfaire à l'arrêt du com... du 27 Juillet.

Ensuite est l'ordonnance portant que les parties intéressées seront assignées.

Et plus bas est la ratification dudit arrêt et ordonnance faite au Seigneur et Dame de Chadrac³.

22 septembre 1728

Autre signification dudit arrêt et ordonnance faite aux Dames Jeanne Françoise du Pont de Ligonnet ; veuve de Messire Christophe de Saignard Baron de Queyrière.

22 septembre 1728

Procès verbal inventaire de titres de la famille des Saignard, servant à procurer leur Noblesse et filiation en conséquence de l'arrêt du Conseil le 27 Juillet fait par le Lieutenant Général au Sénéchal et Siège du Puy dans le Château de Montmey à la réquisition de Gabriel Pichon avocat

³ L'écriture est différente, c'est un rajout effectué par une autre personne.

et procureur fondé de Jean Joseph de Saignard, Ecuyer, Seigneur de la Fressange.

—A—

Allier Claudine 13; 14
Allier de la Fressange Claude 14
Allier de Lafressange Claude 2; 9
Allier de Saignard Gabriel 2
Allier de Saignard Gabriel 12; 14
Allier de Saignard Jean 12
Araule 5

—B—

Baume 13
Bazin 12; 15
Beucaire 4
Bleynier Claude 7
Bonas 5
Bonnissolle Suzanne 2; 4
Bonyol Nicolas 4
Bouffard Guillaume 3
Boulieu Magdeleine 13
Breyneux Yzabeaux 9
Brossollier Suzanne 9
Brune Antoinette 7
Burino Gilibert 6

—C—

Canson 8
Cazenove 4
Chadnat 17
Chadrac 18
Chaillot 8
Chalayer 18
Chaldand 6
Chapat Dallard Marguerite 7
Chapat Guillaume 7
Chapteuil Antoinette 7
Charrel 9
Chavenat 13
Cozon Benoit 15
Crouzet Tanequin 7

—D—

Demeure 7
Desbot Claire 13
Desfrois Jean 7
Despreaux 8; 12; 14; 15
Dorou François 6
Duverger 11
Duvernet 12

—E—

Enghien 13

—F—

Faure Christophe 14
Faure Jacques 14
Fayolle André 4
Fressange 9; 14; 15; 17

—G—

Gidrol 16
Girard de Lanson 9
Glavenas 3; 4; 6; 8; 9; 10; 12; 13
Gluyras 6
Gonin 12
Gouzin Guillaume 4
Grazac 7
Guérin 14

—J—

Jeune André 5
Joucerand Antoine 4
Joux Colombets 10

—L—

LAFRESSANGE 1; 2; 12
Langon Claude 2; 6; 9
Langon Guionne 7
Langon Paul 6
Languedoc 10; 12
Lanson 9
Laurenson 14

—M—

Maraze 4
Marmignac 10; 12
Marminhac 10
Marsac 11
Maumeyre 6; 7; 9; 10; 12; 13
Merle Claude 10
Mernan Marie 15
Miron 10
Montbrison 15
Montfalcon 9
Montgiraud 5
Montmey 18
Montpellier 11
Mortesagne 4; 6; 10

—N—

Navarre 11
Navarre Marguerite 14
Navette Jean 15
Navette Marguerite 2; 13; 17
Nîmes 4

—P—

Parat Antoine 4
Périer Jean 9
Pirol 15
Planhol 6

Planhol Anne 6
Pont de Ligonnet Françoise 18
Porte 11
Préaux 13
Puy 3; 4; 5; 6; 7; 9; 11

—Q—

Queyrière 7; 8; 10; 11; 12; 13; 14; 18
Quintenas 14

—R—

Raze 3
Rechatin 10
Richiout Barthélémy 5
Rivet 4
Rivière Antoine 7
Rivière Jacques 7
Rivoire 13; 14
Rivoire Christophe 13
Rivoire Hélène 13; 17
Rivoire Jean Baptiste 9
Rivoire Marguerite 9
Roquelaure 14
Rosière 6
Royron 4
Rozet 13

—S—

Sagnard Pierre 5
Sagnard Jean 2
SAGNARD Jean-Joseph 1; 2
Sagnard Magdeleine 2
Sagnard Pierre 4
Sagnemorte 3
Saignard 14
Saignard Antoine 10
Saignard Antoine 2; 3; 4; 8; 11; 12; 13; 14
Saignard César 2; 6; 7; 9; 10; 12
Saignard Christophe 12; 18
Saignard Claudine 13
Saignard François 3; 12; 13; 17
Saignard Jean 2; 3; 8; 9; 14; 17
Saignard Jean Baptiste 8; 9; 12
Saignard Jean Joseph 13; 18
Saignard Jeanne 3
Saignard Joseph 13
Saignard Magdeleine 17
Saignard Pierre 2; 3; 4; 11
Saignard Suzanne 6
Saint-Didier 9; 14; 15; 16
Saint-Didier en Velay 13
Saint-Laurent Ysabeaux 3; 4
Saint-Laurent Yzabeaux 2
Soubise 17

—T—

Teyssier 17
Torney 6
Toulouse 13
Tourette 14
Tremolet 14

Turenne 13

—V—

Vaubron 9

Vaucance 7

Velay 14; 15

Vériat Louis 7

Veyrier Hilaire 6

Veyrier Jean 6

Vienne 9

—Y—

Yssingaux 4; 7